

International Development Policy | Revue internationale de politique de développement

11.1 | 2019
Articles 11.1

La participation citoyenne dans les politiques publiques de sécurité en Afrique : analyse comparative des exemples du Burkina Faso et du Niger

ABDOUL KARIM SAIDOU
<https://doi.org/10.4000/poldev.3209>

Translation(s):

Citizen participation in public security policies in Africa: a comparative analysis of the examples of Burkina Faso and Niger [en]

Abstract

Ce texte analyse la participation citoyenne dans les politiques publiques de sécurité au Niger et au Burkina Faso. Il montre que cette implication du citoyen dans la gouvernance sécuritaire a été façonnée par les dynamiques des régimes politiques et les rapports de ceux-ci à l'international. Instrument de régulation politique, la participation citoyenne apparaît ainsi comme un site d'observation privilégié des luttes pour le pouvoir et de la fabrique de l'action publique dans les États sous régime d'aide. L'analyse se révèle très féconde sous le prisme des logiques d'extraversion qui caractérisent l'action publique en Afrique.

Index terms

Mots-clés thématiques : politiques publiques locales, participation, société civile, services publics, gouvernance
Geographic keywords: Burkina Faso, Niger



This site uses cookies and gives you control over what you want to activate

liques 'ailleurs', et plus particulièrement en Afrique, continue de susciter des as, 2014 ; Darbon et al, 2019 ; Eboko, 2015). En effet, si « depuis la fin des années ubliques connaît un foisonnement scientifique sur le continent africain » (Darbon :s appellent à la prudence, arguant par exemple que la fragilité des États sous même du concept de politique publique (Lavigne Delville, 2018, 54–56). Ces «portabilité des concepts » (Gazibo et Thiriot, 2009) ne remettent pas en cause ues en Afrique, malgré leur caractère internationalisé et multi-acteurs (Lavigne omme le remarque Patrick Hassenteufel (2019, 452), les États du Sud « [...] sont ondiales que les pays de l'OCDE concernant des instruments et des orientations ticulier, et, comme dans les pays occidentaux, les acteurs étatiques ne sont plus 'action publique ».

- 2 Cette branche de la science politique apporte un regard innovant sur la politique africaine (Darbon et Crouzel, 2009) car elle permet de dépasser la « conception de l'État comme entreprise de domination caractérisée par ses efforts pour imposer un ordre politique global, en lui substituant une perspective centrée sur ses *outcomes* [...] » (Enguéléguélé, 2008, 8). L'analyse des cas africains est d'une fécondité heuristique inestimable en ce qu'elle permet de « questionner les outils, les procédures, les méthodes et les résultats de la sous-discipline en les confrontant à des situations inédites afin d'enrichir l'analyse des politiques publiques » (Darbon et Provini, 2018, 10). Le présent article contribue à ces réflexions à partir du cas de la participation citoyenne dans les politiques publiques de sécurité au Niger et au Burkina Faso. Depuis la crise libyenne de 2011, ces deux États sahéliens sont confrontés au défi le plus grave de leur histoire (*Institut Free Afrik*, 2018 ; CNESS 2018 ; Maiga, 2017 ; Loada et Romaniuk, 2014)¹.
- 3 L'ampleur de la crise sécuritaire a conduit des citoyens à lancer des initiatives d'autodéfense². Cette crise a aussi ouvert une fenêtre d'opportunité pour réformer les politiques de sécurité (Deltenre, 2013 ; ICG, 2017 ; Bryden et N'Diaye, 2011 ; OIF, 2010 ; Tisseron, 2015). Ainsi, ces deux États ont engagé une réforme des politiques sécuritaires selon une démarche participative. Des consultations nationales sous l'appellation de « forum national sur la sécurité » ont été organisées en 2017 (ISS, 2017 ; Pillerin, 2017)³. De ce fait, la sécurité, traditionnellement monopolisée par l'État, cesse d'être un sujet tabou. Le choix de cette démarche citoyenne semble indiquer un changement dans la fabrique des politiques de sécurité⁴, au regard de la place centrale de la société civile dans ce processus. Concept dont l'usage est très controversé en Afrique⁵, la société civile est ici perçue dans sa conception large, c'est-à-dire englobant l'ensemble des acteurs organisés existant en dehors de la sphère étatique (Auer, 1999 ; Lavigne Delville, 2015 ; Gibbon, 1998 ; Otayek, 2009).
- 4 Les transitions des années 1990 ont accéléré la construction d'un espace public qui tend à se différencier progressivement de la société, rendant possible l'éclosion d'une société civile (Gazibo, 2007 ; Loada, 1996). De ce point de vue, l'existence d'une société civile, d'acteurs agissant en son nom et se positionnant comme contre-pouvoir, est un fait tangible (Loada, 1999). En ce sens, la participation citoyenne est entendue comme l'implication de la société civile, sur sa propre initiative ou celle de l'État, dans l'élaboration ou l'implémentation des politiques de sécurité. Celles-ci sont abordées de manière holistique, c'est-à-dire qu'elles prennent en compte la défense et la sécurité intérieure (Balzacq, 2016 ; Collins, 2016 ; Chihan, 2016 ; Bauer et Soulez, 2011). La participation citoyenne dans les politiques de sécurité s'inscrit dans le droit à la participation « [...] un droit consacré aussi bien dans l'ordre juridique international que dans l'ordre juridique interne » (CGD et IDDH, 2012, 37).
- 5 En Afrique, ce droit politique a été introduit par le système colonial sous une forme limitée avant d'être élargi progressivement à la fin des années 1940 (Jaffrelot, 2000, 25-32 ; Loada et Ibriga, 2007). Au lendemain des indépendances, la plupart des régimes africains mirent fin à ce pluralisme créé par le système colonial (Bayart et al., 2019). Cependant, certains de ces régimes avaient maintenu une participation 'symbolique' (Danda, 2013, 58)⁶ : « [...] la participation citoyenne prenait forme dans des dynamiques autoritaires et servait la propagande des régimes en place » (Tidjani Alou, 2012a, 115). Ces formes de participation ont presque disparu avec la troisième vague de démocratisation (Huntington, 1993), au moment où « l'Afrique renoue avec le pluralisme et les systèmes compétitifs qu'elle avait abandonnés ou bridés dans le cadre du processus de libéralisation politique » (CGD et IDDH, 2012, 10).
- 6 La participation citoyenne s'est banalisée sous une forme nouvelle avec la démocratisation et les programmes d'ajustements structurels (Fresia et Lavigne Delville, 2018 ; Ake, 2003, 128-136, Fukuyama, 2004, 17-31). Elle a été une injonction internationale dans les pays sous régime d'aide dans le cadre des politiques de « bonne gouvernance » (Kazancigil, 2002 ; Mény, 1994 ; Loada, 2001 ; Tidjani Alou, 2001). La notion de gouvernance diffusée en Afrique par les institutions financières internationales est présentée comme un vecteur de changement (Hermet, 2005 ; Dubois, 2009 ; Marks et al, 1996) : « cette nouvelle façon de faire s'inscrit [...] dans une logique de 'bonne gouvernance'⁷ où l'on gère et alloue les ressources de façon à résoudre les problèmes collectifs en favorisant la participation, la transparence, la primauté du droit et l'équité » (Gaudin, 2007, 95)⁸.
- 7 Si la « bonne gouvernance » n'a pas mis un terme au néopatrimonialisme (Bach et Gazibo, 2011), elle a boosté la participation citoyenne (Gazibo, 2017) même si la sécurité fait partie des domaines les moins perméables à ces changements (Bangoura, 2010 ; Sampana, 2015). De ce fait, les forums sur la sécurité au Niger et au Burkina Faso semblent enclencher un renouveau de la participation citoyenne. Celle-ci est aussi au cœur des débats dans les vieilles démocraties où elle apparaît en réaction à la « fatigue démocratique » (Reybrouck, 2014) ou, plus globalement, à la crise de la démocratie minimaliste (Schumpeter, 1972). La participation citoyenne se fonde sur la démocratie participative (Boisvert et Brodeur, 2010), qui « [...] désigne l'ensemble des procédés par lesquels le citoyen s'implique dans l'exercice du pouvoir politique avant, pendant et après l'adoption de la norme juridique » décrite comme une « nouvelle modernité politique », dans laquelle « l'autorité de l'État sur la société et la légitimité des élus se trouvent aujourd'hui, sinon relativisés » (Gaudin, 2007, 51).
- 8 La démocratie représentative⁹, la démocratie participative, dont procède la « bonne gouvernance », se traduit par des rapports État-société civile. L'administration publique en Afrique se retrouve dans une logique de « bonne gouvernance de la société civile » (Loada, 2001, 31). Un tel changement complexifie l'action publique (Gazibo, 2017, 74 ; Lascombes et Le Galès, 2012, 107-109) : « au cours des dernières décennies, la sécurité publique est devenue un processus de plus en plus collectif où s'entremêlent des acteurs publics » (Boisvert et Brodeur, 2010, 90). La « bonne gouvernance » a enclenché une réforme de la sécurité en tant que fonction régaliennne (Roché, 2004 ; Chevallier, 2011).
- 9 Comme le souligne Ali Gazibo (2017, 85), « dans cette configuration, l'État perd son monopole de l'ordre public et se voit devenir un acteur parmi tant d'autres »¹⁰. Dans les années 1990, la diffusion du concept de participation citoyenne a entraîné une implication des citoyens dans la sécurité (Ganascia, 2012). Ce concept marque un tournant dans la conception de la sécurité (Hall, 1993), la sécurité cessant d'être stato-centrée et se focalisant sur le rôle de la police de proximité et la réforme du secteur de la sécurité (RSS)¹¹ ont eu le même effet. Le transfert de ces concepts construits ailleurs obéit à un processus de sécurisation de l'État par des politiques efficaces et capter l'aide internationale (Fresia et



This site uses cookies and gives you control over what you want to activate

Lavigne Delville, 2018)¹². Dans les discours officiels, les forums sur la sécurité au Niger et au Burkina Faso de 2017 se nourrissent de ces modèles. Si dans la pratique, l'usage de ces modèles s'écarte à certains égards des logiques observées dans les pays occidentaux, il n'en demeure pas moins qu'il ouvre un nouveau chantier sur la participation citoyenne¹³.

10 Tout en étant liée à la sécurité en tant que politique substantielle, la participation citoyenne est analysée ici en tant qu'élément constitutif d'un processus d'élaboration de l'action publique. Elle relève ainsi des politiques institutionnelles, c'est-à-dire « l'ensemble des décisions et des activités publiques qui ont pour objet de garantir et d'améliorer le fonctionnement de l'appareil étatique » (Knoepfel et al, 2016, 115). On est ici en présence d'un changement dans la fabrique de l'action publique (Boussaguet, 2019 ; Aldrin et al, 2016). En la matière, les travaux les plus récents insistent sur la prise en compte de la longue durée (Pierson, 2004 ; Hoffler et al., 2010) et la pluralité des temporalités, permettant ainsi de dépasser « la dichotomie 'changement marginal versus changement radical' devenue courante dans l'analyse de l'action publique » (Palier et Surel, 2010, 397).

11 Le présent article s'inspire de cette approche, plus précisément de la problématique proposée par Bruno Palier et ses collègues qui se caractérise par la prise en compte de la longue durée et l'analyse comparative (Palier et Surel, 2010). Une telle posture appelle une approche séquentielle, isolant les différentes temporalités du changement (Palier et Surel, 2010, 391 ; Cairney 2012, 41-43)¹⁴. La problématique est attentive au paradigme de l'extraversion, « [...] qui insiste sur la fabrication et la captation d'une véritable rente de la dépendance comme matrice historique de l'inégalité, de la centralisation politique et des luttes sociales [...] » (Bayart, 1999, 100). En clair, il s'agit de s'interroger sur les déterminants domestiques et exogènes de la participation citoyenne dans les politiques de sécurité.

12 Plus globalement, cette recherche s'inscrit dans l'analyse comparative des politiques publiques (Hassenteufel, 2019 ; Gazibo et Jenson, 2015), notamment la comparaison binaire, visant à expliciter les dissemblances et les similitudes entre des cas présentant des « analogies fondamentales » (Gazibo 2002, 427-449)¹⁵. Suivant une approche longitudinale (Coman et al, 2016, 39), l'article examine la participation citoyenne dans la sécurité sous l'angle des temporalités longue, moyenne et courte (Palier et Surel, 2010, 394 ; Fontaine et Hassenteufel, 2002, 11 ; Cairney, 2012, 32-34), de 1960 à 2019. Il se focalise ainsi sur un processus de mise sur agenda, c'est-à-dire le processus par lequel les problèmes privés accèdent au statut de problème collectif (Garraud, 1990 ; Kingdon, 2003 ; Cobb et Elder, 1983 ; Maillard et Kübler, 2015 ; Lascoumes et Le Galès, 2012, 68). Il s'agit du « premier produit que l'analyste doit étudier quand il aborde empiriquement le cycle d'une politique publique » (Knoepfel et al, 2016, 137).

13 L'analyse montre d'abord que la participation citoyenne fut « octroyée » et utilisée comme instrument de consolidation des régimes populistes des années 1960 à la fin des années 1980. Elle montre ensuite la prégnance de la « bonne gouvernance » dans l'institutionnalisation de la participation citoyenne, sous-tendue par une logique de réappropriation de la dépendance. Enfin, l'article met en lumière comment – face à la crise sécuritaire – la participation citoyenne devient, selon des mécanismes différents, un outil de légitimation des régimes politiques.

2. L'« octroi » de la participation sous les régimes populistes

14 Une analyse sur le temps long permet de montrer que l'implication de la société civile dans les politiques de sécurité était une pratique privilégiée par les régimes autoritaires. Cette participation était « octroyée » et canalisée par les gouvernants selon une logique d'extraversion. Sa mise à l'agenda procède d'une double logique de neutralisation des concurrents politiques et de légitimation des régimes politiques.

2.1 La neutralisation des concurrents politiques

15 Le populisme a marqué plusieurs régimes africains d'obédiences idéologiques diverses (Chazan et al, 1999 ; Young, 1982). Ce populisme se caractérise par l'ambition des dirigeants de libérer les citoyens de l'emprise de forces sociales dominantes. Selon Mamoudou Gazibo, il renvoie « [...] au discours des pouvoirs qui mettent l'accent sur le 'peuple' et le 'développement à la base' et qui prétendent construire une 'démocratie' et le 'bonheur pour le peuple' » (Gazibo : 2006, 99). Le populisme a pris une posture militariste au Niger sous le régime du président Niemi Hamaoui (1962–1974) et sous la révolution sankariste au Burkina Faso (1983–1987). Dans le cas du Niger, le régime était une forme de résistance contre « l'impérialisme », alors que dans le cas du Burkina Faso, l'objectif était de maintenir la



This site uses cookies and gives you control over what you want to activate

neutraliser le principal parti d'opposition, l'Union démocratique nigérienne (UDN) qui a conduit à la « constitution d'une milice privée, armée et structurée à l'image de l'UDN » (Gazibo, 2008, 46). En réponse à la lutte armée lancée par le *Sawaba*, le parti au pouvoir au Niger (PPN/RDA), créa en effet au sein du parti une « milice pionnière » formée par les israéliens sur l'art militaire (Salifou, 2010, 133). Le régime cherchait à créer des « brigades de vigilance » contre les commandos du *Sawaba*.

En outre, la « Jeunesse pionnière », la milice du parti prendra part aux défilés lors de la fête nationale (Gazibo, 2010, 133 ; Mahamane, 2008, 77)¹⁶. Le populisme nigérien a donc secrété une stratégie était dictée par les alliances internationales du parti au pouvoir et peut être vue comme une forme d'extraversion (Bayart, 1999). Bouter le *Sawaba* hors du territoire s'inscrivait dans une logique de neutralisation des concurrents politiques. L'option pour une milice plutôt que d'une armée puissante s'expliquait par la volonté de l'élite militaire, jugée dangereuse pour le régime. Qui plus est, le Niger avait

partielle des réservistes pendant le conflit frontalier qui a opposé le Burkina Faso et le Mali entre 1974 et 1975 (Lamizana, 1999, 317). Le tournant des années 1990 marque l'émergence de la « bonne gouvernance », qui va affecter l'action publique sécuritaire²⁸.

3. L'importation de la 'bonne gouvernance' ou l'instrumentalisation de la dépendance

²⁷ L'analyse sur la temporalité moyenne met en évidence l'instrumentalisation de la dépendance par la réappropriation de la « bonne gouvernance ». Cette politique institutionnelle, qui apparaît comme « l'instrumentalisation de la contrainte externe » (Bayart, 1999, 101) par les acteurs, a induit selon les cas, tantôt une participation de crise, tantôt une participation routinière.

3.1 La participation de crise

²⁸ Une nouvelle forme de participation s'est banalisée au gré des crises socio-politiques (Van de Walle, 2009, 135-163). Cette participation de crise s'est manifestée selon deux modalités: soit, à leur corps défendant, les dirigeants ont recouru à la participation citoyenne pour résorber des crises ; soit la société civile s'autosaisit de la sécurité face à la défaillance de l'État. La première modalité – qui a été dominante – relève d'une stratégie de conservation du pouvoir par la réappropriation de la « bonne gouvernance ». Elle participe de manière latente à la légitimation de la participation citoyenne. Cette stratégie de régulation fut utilisée chaque fois qu'une crise menaçait la stabilité des régimes. C'est ainsi par exemple que le régime Compaoré va ouvrir le dialogue avec la société civile à la suite de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo en 1998 (Loada, 1999) et des mutineries de 2011 (Traoré, 2012)²⁹. Les mobilisations qui ont caractérisé les transitions dans les années 1990 et après, relèvent de cette participation de crise (Gazibo, 2006, 179-187). Dans la plupart des cas, les politiques de sécurité étaient abordées sans être au cœur des priorités. Pour l'essentiel, les débats portaient sur les réformes politiques et la justice transitionnelle.

²⁹ Au Niger, les crises qui ont suscité la création de cadres de dialogue politique étaient liées aux coups d'États et aux rébellions armées (Zakari, 2016, 79-112). L'armée s'appuya sur les groupes d'auto-défense arabes et peulhs pour combattre les rebelles toubous et touaregs (Saidou, 2015). Ces rébellions ont également accéléré la décentralisation au Niger, une réforme majeure pour l'ancrage de la participation citoyenne (Hagberg, 2009)³⁰ : « la participation semble être omniprésente dans les argumentaires et les prétextes discursivement développés pour soutenir la nécessité de décentraliser » (Danda, 2013, 53). Mamoudou Gazibo (2007) montre comment dans les années 2000, face à une société civile forte, le Niger a basculé dans une sorte de cogestion de la crise sécuritaire et des questions minières.

³⁰ En outre, lors des transitions issues des coups d'États au Niger, l'armée s'est toujours appuyée sur la participation citoyenne pour se légitimer (Saidou, 2018a). La participation citoyenne servait à rassurer les acteurs nationaux mais aussi les bailleurs de fonds et les organisations régionales quant à la volonté de l'armée à opérer une transition inclusive. Lors de la transition militaire de 2010, un Comité des textes fondamentaux composé d'experts civils a été chargé de rédiger l'avant-projet de la Constitution. Le texte proposé a été ensuite soumis à un organe plus large, le Conseil consultatif national (Gazibo, 2012). Cette participation citoyenne était toutefois encadrée par l'armée malgré son caractère inclusif (Tidjani Alou, 2014).

³¹ La participation de crise a concerné les enjeux sécuritaires. Par exemple, au Burkina Faso, la société civile s'est penché sur l'organisation de la sécurité présidentielle, comme en témoignent les rapports du Collège des sages³¹ en 1999 et de la Commission de la réconciliation nationale et des réformes (CRNR) en 2015. On peut également citer l'exemple des colloques organisés en 1999 et 2010 au Niger par les régimes de transition militaires sur le rôle de l'armée dans la démocratie (Dodo Boukary, 2005). Lorsque la participation de crise résulte de l'initiative de la société civile, elle révèle les faiblesses de l'État (Imorou, 2017) par l'émergence d'une « sécurité par le bas » (Bayart et al, 2019, 111-131 ; Gazibo, 2017, 94-97). C'est ainsi qu'on peut expliquer la prolifération de groupes d'autodéfense tels que les *Koghwéogo* au Burkina Faso et les *Yambanga* au Niger (Gansonré, 2017 ; Quidelleur, 2017)³².

³² Face à des forces de sécurité « inefficaces, démotivées et discréditées » (Abdelkader, 2013, 38), les citoyens prennent en charge leur propre sécurité, conduisant à une « démonopolisation » de celle-ci³³ (Abdelkader, 2013 ; Olivier de Sardan et al, 2010, 14-15). Le foisonnement des sociétés privées de sécurité et la régulation de la participation citoyenne, le gouvernement a lancé la police de proximité avec un effet pour la période 2005–2009 (Saidou, 2019)³⁴. Plutôt qu'un rejet de l'État, éflète une « demande d'État » insuffisamment assouvie (Bayart et al, 2019, 135). de crise émerge une participation de routine.



This site uses cookies and gives you control over what you want to activate

n routinière

1990 ont boosté la participation citoyenne (Bayart et al, 2019, 122 ; Olivier de ne gouvernance » s'est diffusée sous l'impulsion d' « entrepreneurs de cause » ix (Lavigne Delville, 2018 ; Otayek, 2002). Ce transfert de politique publique s'est tionnelles (Tidjani Alou, 2012b ; Cairney 2012, 244-243, Darbon et Crouzel, a chose publique, « n'est plus le monopole de l'État et des élites au pouvoir » iger par exemple, « la participation gagnait en tonalité au fur et à mesure que le

pays se démocratisait » (Danda, 2013, 53). Le rôle de la société civile s'est accru dans toutes les politiques sectorielles (Coulibaly, 2013), induisant une érosion du monopole étatique (Chevallier, 2011).

34 Les principes de participation, de redevabilité et de transparence sont devenus omniprésents dans les discours et pratiques, y compris dans le secteur de la sécurité³⁶. La société civile est sollicitée à toutes les phases du cycle de l'action publique (Lavigne Delville, 2015 ; Gazibo, 2007), augmentant son rôle de contre-pouvoir (Loada, 2001, 31). La participation citoyenne s'est donc institutionnalisée. Si cette « bonne gouvernance » procède de la volonté de capter la rente de l'aide internationale, elle a trouvé un terreau fertile avec l'héritage des populismes (Mayaki, 2018, 95-97 ; Benequista et Gavanta, 2012 ; Darbon, 2009). Au Burkina Faso, le président Compaoré a construit son hégémonie en capitalisant l'héritage sankariste dans le domaine de la participation citoyenne (Loada, 2010). Le Burkina Faso adopta en 1998 un plan de promotion de la bonne gouvernance (Loada, 2001, 43), puis en 2005 une politique de bonne gouvernance (Burkina Faso, 2005)³⁷. Le Niger adopta en 2013 une politique de modernisation de l'État (HCME, 2013), résultant d'un processus entamé dans les années 1990.

35 Le Burkina Faso créa en 2011 un cadre formel de concertation entre l'État et la société civile³⁸. Faisant partie intégrante des politiques de développement, la sécurité a été investie par la société civile devenue partie prenante légitime dans l'action publique. La sécurité était ainsi discutée lors des différentes phases de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques sectorielles. C'est dans ce sens qu'au Niger, la révision de la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP)³⁹ lancée en 2005 a donné lieu à un exercice participatif (Tidjani Alou, 2014, 143-146). Au Burkina Faso, depuis l'adoption du Cadre stratégique pour la lutte contre la pauvreté (CSLP) en 2000, et plus tard, de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015 (SCADD), la société civile a participé aux côtés des autorités politico-administratives aux revues annuelles instituées à cet effet (MEF, 2015, 24-28). Cette démarche s'est poursuivie avec les politiques actuelles, le Plan national de développement économique et social (PNDES) au Burkina Faso et le Plan de développement économique et social (PDES) au Niger⁴⁰.

36 Plusieurs réseaux de politiques publiques dans le secteur de la sécurité ont été créés. On peut ainsi citer au Burkina Faso, l'exemple de deux processus de réforme sécuritaire lancés depuis 2018, l'un portant sur la stratégie de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, et l'autre sur la politique de sécurité nationale⁴¹. L'exemple des actions de la Haute autorité à la consolidation de la paix au Niger est une autre illustration de la manière dont l'État tente la cogestion de la sécurité avec les citoyens⁴². Si ces formes de participation peuvent être analysées sous le prisme d'une « légitimation de l'activité bureaucratique » (Danda, 2013, 116), elles banalisent l'implication du citoyen dans l'action publique liée à la sécurité. Cette participation s'est amplifiée avec la violence terroriste dans le Sahel.

4. Le transfert de politique publique dans le contexte de la lutte anti-terroriste

37 L'analyse sous le prisme de la temporalité courte montre que la participation citoyenne dans la sécurité obéit à une logique de réappropriation d'un modèle international. Cette participation extravertie se concrétise par des logiques différentes. Au Niger, le parti au pouvoir anticipe en inscrivant la participation citoyenne dans son offre politique, tandis qu'au Burkina Faso, c'est l'intensité de la crise sécuritaire qui conduit les autorités à y recourir.

4.1 La participation citoyenne comme reflet de la crise programmatique

38 Depuis l'accession au pouvoir en fin 2015 du président Roch Marc Christian Kaboré, l'usage de la participation citoyenne se consolide, comme en témoigne la réforme constitutionnelle (Saidou, 2018b). L'explication de ce choix politique réside non seulement dans l'érosion de l'autorité de l'État renforcée par l'insurrection de 2014, mais aussi et surtout dans la faiblesse programmatique du parti au pouvoir. Avec l'intensité de la crise sécuritaire, le régime Kaboré a cherché son salut dans la « bonne gouvernance ». Depuis l'attaque terroriste du 15 janvier 2016 dans la capitale burkinabè, l'insécurité est devenue une menace « sans frontières »⁴³. Le recours à la participation citoyenne par l'organisation du forum sur la sécurité de 2017 a été accéléré par l'existence d'opportunités internationales.

39 En effet, l'action des partenaires extérieurs a été déterminante dans ce basculement vers une collaboration européenne (UE) a apporté un appui technique et financier substantiel à d'autres acteurs internationaux tels que les Nations Unies ont offert leur expertise et accompagné la réforme sécuritaire. Ces acteurs internationaux et transnationaux ont appuyé la réforme de la sécurité au profit de la société civile⁴⁵. Une plateforme sur la RSS a été créée par des acteurs de la société civile burkinabè⁴⁶. Ces acteurs nationaux agissent en complémentarité avec les acteurs internationaux » (Dezalay, 2004) de par leur double rôle d'agents locaux et transnationaux. Le forum sur la sécurité selon une démarche citoyenne reflète l'incapacité du régime à mener des réformes profondes. Cette faiblesse programmatique explique pourquoi le forum ne s'est pas qui caractérise la gouvernance sécuritaire (*Institut Free Afrik*, 2018). Les propositions ont restées sans réponse à l'issue du forum⁴⁷. La fonction du forum était de servir de cadre à la réforme globale. Le forum ne s'inscrivait pas, comme au Niger, dans la mise en œuvre de la réforme en amont par les dirigeants politiques. Malgré cette pauvreté programmatique, le forum a permis l'adoption de la politique de sécurité nationale selon le modèle de la RSS⁴⁸. Ces formes déjà engagées telles que l'élaboration d'une stratégie de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, l'adoption d'un plan stratégique de réforme des forces armées⁴⁹ et d'une police nationale ont été engagées. Cette démarche engagée pose un problème de cohérence qui témoigne d'un déficit de la gouvernance sécuritaire⁵⁰.



This site uses cookies and gives you control over what you want to activate

- 41 Cette incohérence est le résultat de l'extraversion des politiques publiques, en l'occurrence, la tendance de l'État à privilégier l'aide internationale. La même logique s'observe au Niger où une stratégie de sécurité intérieure a été adoptée en septembre 2017 avec l'appui de l'UE et des Nations Unies⁵¹, alors que, selon le choix initial du gouvernement, cette stratégie devait découler de la politique de défense et de sécurité en cours d'élaboration⁵². Le rôle clé des acteurs internationaux dans la réforme sécuritaire attire donc l'attention sur le poids de la dépendance dans la fabrique des politiques publiques (Hassenteufel, 2019). Plus concrètement, le forum sur la sécurité au Burkina Faso montre comment l'international peut être un facteur de résilience d'un régime aux capacités programmatiques faibles. L'offre internationale se présente comme une ressource politique pour résister au défi sécuritaire et consolider la légitimité du régime, s'insérant de ce fait dans une logique d'extraversion. Ici, la participation citoyenne camoufle le déficit programmatique des dirigeants.
- 42 Les stratégies des entrepreneurs de transfert burkinabè reposent sur la volonté de capter l'aide internationale, mais aussi de consolider leur légitimité érodée par la crise sécuritaire. Ce cas concret de transfert de modèle montre qu'au-delà des logiques d'incitations sur lesquelles insistent les travaux en termes de diffusion ou de convergence (Hassenteufel, 2019, 464-474), la logique de légitimation politique apparaît comme un déterminant décisif. Si l'action publique apparaît comme le résultat d'un transfert (Delpeuch, 2008), elle a été « domestiquée » selon les logiques et intérêts des importateurs nationaux, confirmant ainsi les résultats de plusieurs travaux qui montrent que « [...] les transferts d'actions publiques sont synonymes de transaction, de négociations et d'ajustements à géométries variables » (Darbon et Provini, 2018,19). C'est du reste ce que confirme le cas nigérien où l'adoption de la participation citoyenne s'est faite par anticipation.

4.2 Le transfert du modèle participatif : une stratégie d'anticipation programmatique

- 43 Contrairement au Burkina Faso, le Niger semble avoir une stratégie 'souverainiste', moins soumise aux prescriptions des partenaires extérieurs, et fondée sur une anticipation programmatique. En réalité, le président Mahamadou Issoufou s'est approprié le modèle international de réforme participative de la sécurité diffusé en Afrique par des acteurs internationaux tels que le Centre de contrôle démocratique des forces armées (DCAF) basé en Suisse⁵³. Avec la crise sécuritaire, le modèle de la RSS a connu une large diffusion dans les États du Sahel (Bryden et N'Diaye, 2011 ; OIF, 2010). L'analyse comparative des programmes des présidents Kaboré et Issoufou sur le chapitre de la sécurité montre un contraste frappant. Les engagements vagues du président Kaboré contrastent avec ceux, relativement bien étoffés et concrets du président Issoufou (Kaboré, 2015 ; Issoufou, 2016).
- 44 La vision sécuritaire du président Issoufou, décrite dans son « Programme de la Renaissance Acte II », illustre l'appropriation de la RSS: « la redéfinition et la mise en œuvre d'une politique de sécurité nationale tenant compte des dimensions politique, économique, psychologique et militaire » (Issoufou, 2016, 6). Le PDES⁵⁴ qui résulte de ce programme donne des détails sur la stratégie ; il prévoit « l'élaboration de la Politique nationale de défense et de sécurité (SNDS) qui prendra en compte les risques et menaces intérieurs et extérieurs » et « le développement des actions d'analyse, de recherche et de soutien à la prise de décision »⁵⁵.
- 45 Le cadre stratégique de la gouvernance sécuritaire défini par le PDES fournit des éléments sur les politiques sectorielles telles que la stratégie de défense, la stratégie de gestion de frontières, etc. Au Niger, il s'agit d'enrichir une vision déjà articulée par le parti au pouvoir, tandis qu'au Burkina Faso, c'est le forum qui déclenche l'élaboration de celle-ci⁵⁶. Le Niger a confié l'élaboration de la politique de sécurité au Centre national d'études stratégiques et de sécurité (CNESS)⁵⁷. C'est dans ce sens que ce centre a organisé le forum sur la sécurité, alors que le forum burkinabè a été organisé par un comité *ad hoc* présidé par le ministre de la sécurité⁵⁸.
- 46 Le CNESS a été la principale cheville ouvrière du forum et est en charge de la réforme sécuritaire en général⁵⁹, alors qu'au Burkina Faso, les experts du projet d'appui à la sécurité intérieure au Burkina Faso (PARSIB)⁶⁰ financé par l'UE, étaient en première ligne dans l'organisation du forum. Du reste, le Niger n'a pas autorisé la participation des experts étrangers à son forum qu'il a financé entièrement, tandis qu'au Burkina Faso, une part substantielle du budget a été financée par l'UE. Il ne s'agit pourtant pas d'une stratégie « souverainiste » de la part du Niger, étant l'un des États les plus engagés dans la coopération internationale sur la sécurité, comme en témoigne la présence des forces étrangères sur son sol (Berghezan, 2016).
- 47 La spécificité du Niger réside dans l'anticipation programmatique, c'est-à-dire le fait que le président Issoufou ait inscrit la participation citoyenne dans la réforme sécuritaire dans son offre politique (Garraud, 1990), capitalisant ainsi l'expérience de son premier mandat (Issoufou, 2011). Il a bénéficié de l'expertise du CNESS qui PDES (République du Niger, 2017)⁶¹. Au Burkina Faso par contre, le président sécuritaire en crise, dont la capacité d'anticipation a été érodée. Le rôle du CNESS institutions dans l'action publique sur lequel insiste le néo-institutionnalisme premier mandat du président Issoufou, un groupe de chercheurs et de hauts redynamisation de la Cellule d'études prospectives et d'analyse (CEPA) du res⁶². Plutôt que de renforcer la CEPA, le processus a abouti à la création du ce de la République. éral Ibra Boulama Issa⁶⁴ était, à sa nomination, chef d'état-major particulier du est ainsi qu'on peut expliquer l'ascension rapide du CNESS dans l'architecture récente⁶⁵. Son approche participative dans la réforme sécuritaire n'est pas le mie politique, comme ce fut le cas du régime sankariste. Si à ses débuts, le CNESS ygressivement à la coopération internationale⁶⁶. Le Niger n'échappe donc pas à la ctérise l'action publique dans les États sous régime d'aide. Du reste, un processus ationale » (Hassenteufel, 2019) s'observe avec la politique sécuritaire des ue la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO)⁶⁷ et le



This site uses cookies and gives you control over what you want to activate

5. Conclusion

- 49 L'analyse de la participation citoyenne dans les politiques de sécurité permet d'observer sur le temps long un processus de changement dans la fabrique de l'action publique. Tout en étant extravertie, la participation citoyenne a revêtu des sens différents au gré des changements de régimes politiques et des stratégies des élites dirigeantes. Cela confirme l'idée selon laquelle « [...] la fabrique de l'action publique n'est pas faite que de convergence et de mimétisme » (Darbon et Provini, 2018, 19). Au plan cognitif, la participation citoyenne dans les politiques de sécurité a été historiquement portée par trois logiques paradigmatiques. C'est d'abord la logique populiste, jusqu'à la fin des années 1980. Ce modèle de participation a servi à neutraliser l'opposition et à légitimer les régimes en place. Au Niger, cette stratégie populiste est marquée par sa constance historique. Des années 1960, elle a perduré sans discontinuer, jusqu'à la fin des années 1980. Par contre, au Burkina Faso, il faut attendre le régime sankariste dans les années 1980 pour voir émerger ce modèle.
- 50 C'est ensuite le transfert de la « bonne gouvernance », à partir des années 1990, construite par des « communautés épistémiques » occidentales (Haas, 1989), et réappropriée par les acteurs locaux. Un ensemble de réformes mises en œuvre principalement depuis les années 2000 a accéléré l'ancrage de la participation citoyenne. C'est enfin le paradigme de la RSS dans le contexte de la lutte contre le terrorisme et s'inscrivant dans une temporalité courte. Les forums sur la sécurité de 2017, qui résultent de cette logique, augmentent l'intensité de participation citoyenne dans les politiques de sécurité. Cette évolution ne change pourtant pas le caractère extraverti de ces politiques, comme le montre la tutelle française sur le G5 Sahel, qui décline la CEDEAO dans la gestion de la sécurité régionale (Yabi, 2017). En effet, les paradigmes qui façonnent les politiques de sécurité s'élaborent toujours dans l'arène internationale à laquelle peu d'acteurs de la société civile ont accès. Gros consommateurs de l'aide internationale, l'État africain et sa société civile semblent condamnés à rester de gros importateurs de modèles étrangers, qu'ils se contentent de « domestiquer » selon leurs intérêts.
- 51 Ces faits mettent en évidence le lien très étroit entre politique étrangère, action publique et dynamique des régimes (Alden et Aran, 2017, 63-86). Car la participation citoyenne dans la gestion sécuritaire a presque toujours été façonnée par le rapport des États à l'international. Depuis les années 1960, elle a servi à consolider les régimes politiques en utilisant l'international comme ressource, et n'a presque jamais été pensée dans sa valeur intrinsèque. On peut ainsi affirmer avec Jean-François Bayart que « la gouvernance de l'Afrique saharo-occidentale est produite 'par le bas' autant que 'par le haut', et selon une logique ancestrale d'extraversion » (Bayart et al, 2019, 100). Sur le terrain épistémologique, l'analyse de la trajectoire de ces deux pays fait ressortir la centralité de la dimension historique dans l'étude de l'action publique⁶⁹. Ce détour par l'histoire corrobore le potentiel heuristique de l'approche combinant la longue durée et la comparaison, démarche déjà très ancrée dans les travaux des « pères fondateurs » des sciences sociales (Gazibo, 2018, 17-52).

References

- Abdelkader, A. (2013) 'Le 'bien' sécurité dans trois communes (Guidan Roumdji, Balleyara et Say) : des logiques d'État aux logiques locales ou la diversité d'acteurs', *Etudes et travaux du LASDEL*, 105, Niamey.
- Abdou, H. (2016) 'L'avènement des sociétés privées de sécurité à Niamey : une 'alternative' sécuritaire', *Revue du CAMES (sciences humaines)*, 6(1), pp. 1–24.
- Ake, C. (2003) *Democracy and development in Africa* (Ibadan: Spectrum Books Limited).
- Ake, C. (2000) *The Feasibility of democracy in Africa* (Dakar: CODESRIA).
DOI : 10.4000/books.ifra.3255
- Alden, C. et A. Aran (2017) *Foreign policy analysis : new approaches* (New York : Routledge).
DOI : 10.4324/9780203640999
- Arnstein, S. (1969) 'A ladder of citizen participation', *Journal of the American Planning Association*, 35(4), pp. 216–224.
DOI : 10.1080/01944363.2018.1559388
- Artigas, A. (2014) 'Politiques publiques 'ailleurs'', in L. Bousquet, S. Jacquot et P. Ravinet, *Dictionnaire des politiques publiques*, (Paris : Presses de Sciences Po), pp. 452–60.
DOI : 10.3917/scpo.bouss.2019.01.0489
- Auer, A. (1999) 'Propos impertinents sur l'État et la société civile en Afrique contemporaine : un essai', in *Mélanges offerts au Doyen Charles Cadoux* (Paris : Presses universitaires d'Aix-Marseille).
- Bach, D. C. et M. Gazibo (dir.) (2011) *L'État néopatrimonial. Genèse et trajectoires contemporaines* (Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa).
- Badie, B. (1992) *L'État importé : l'occidentalisation de l'ordre politique* (Paris : Fayard).
- lonise... ' Itinéraire politique et syndical d'un militant africain (Paris : L'Harmattan).
- sur le développement dans le monde. *L'État dans un monde en mutation* (Washington :
- olitiques publiques de sécurité (Paris : Presses Universitaires Françaises).
- : le monde : une stratégie d'extraversion', *Critique internationale*, 5, p. 97–120.
- anoletti (2019) *L'État de distorsion en Afrique de l'Ouest : des empires à la nation* (Paris :
-) 'Les dessous et les ressorts de l'action citoyenne' in Institut de recherche et débat sur la rnance en révolution(s) (Paris : Charles Léopold Mayer), pp. 217–237.
- cidentaux au Niger : présence contestée, utilité à démontrer', *Note d'analyse du GRIP, 7* 'cherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)).
- 'L'éthique publique : à la jonction de la sociologie de l'action publique' in L. Bernier et G. 'itiques publiques (Montréal : Les presses de l'Université de Montréal), pp. 73–101.
- :herche de cohésion entre forces armées et société : expérience du comité Armée et Adenaeur Stiftung, *Actes du Colloque international 'Implication des forces armées et de tiques'*, Cotonou (Bénin), 29 mars-1^{er} avril.



This site uses cookies and gives you control over what you want to activate

Boussaguet, L., (2019) 'Le changement dans l'action publique', in C. Roux C. et E. Savarese (dir.), *Science politique* (Paris : Bruylant), pp. 125–138.

Bryden, Al. et B. N'Diaye (dir.) (2011) *Gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'ouest : bilan et perspectives* (Genève : Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF)).

Burkina Faso (2005) *Politique nationale de bonne gouvernance (2005-2015)*, Ouagadougou.

Burkina Faso (2010) *Stratégie nationale de sécurité intérieure*, Ouagadougou.

Cairney, P. (2012) *Understanding public policy: theories and issues* (Basingstoke: Palgrave Macmillan).
DOI : 10.1007/978-0-230-35699-3

CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), (2016) *Cadre politique de la CEDEAO pour la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité*, <http://www.ecowas.int/wp-content/uploads/2018/08/ecowas-policy-framework-on-ssrg-french-adopted.pdf> (consulté le 12 janvier 2019).

CGD (Centre pour la gouvernance démocratique) et IDDH (Institut danois des droits de l'homme) (2012) *La participation citoyenne en Afrique de l'ouest : le cas du Burkina Faso, du Mali et du Niger*.

Chabal, P. et J.-P. Daloz (1999) *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique* (Paris: Economica).

Chazan N., P. Lewis, R. Mortimer, D. Rothchild and S.J. Stedman (1999) 'Regimes in Independent Africa', in *Politics and Society in Contemporary Africa* (London, Palgrave), pp. 137–158.

Chevallier, J. (2011) 'La police est-elle encore une activité régalienne ?', *Archives de police criminelle*, n° 33, A. Pedone, pp. 15–27.
DOI : 10.3917/apc.033.0013

Chevallier, J. (2005) 'Synthèse' in F. Robbe (dir.) *La démocratie participative*, (Paris : L'Harmattan), pp. 211–222.

CNESS (Centre national d'études stratégiques et de sécurité) (2018) *Etude approfondie sur les facteurs de radicalisation en milieu rural, urbain, universitaire et carcéral dans cinq régions du Niger*, (Niamey : CNESS-Niger), https://www.ndi.org/sites/default/files/Rapport%20de%20l%27e%CC%81tude%20sur%20les%20facteurs%20de%20radicalisation_%20CNESS%20%281%29.pdf (consulté le 29 octobre 2019).

Cobb, R.W. et C.D. Elder (1983) *Participation in American politics: The dynamics of agenda building* (Baltimore : John Hopkins University Press).

Collège des Sages (1999) *Rapport sur les crimes impunis de 1960 à nos jours* (Ouagadougou : Collège des sages), <http://www.thomassankara.net/le-rapport-du-college-des-sages-sur-les-crimes-impunis-de-1960-a-nos-jours/> (consulté le 29 octobre 2019).

Coulibaly, S. (2013) *Résilience sociales et politiques publiques participatives* (Paris : L'Harmattan).

Danda, M. (2013) *Niger, une décentralisation importée: une comparaison avec la France* (Paris : L'Harmattan).

Darbon, D. (2009) *La politique des modèles en Afrique : simulation, dépolitisation et appropriation* (Paris : L'Harmattan).

Darbon, D., R. Nakanabo Diallo, O. Provini et S. Schlimmer (2019) 'Un état de la littérature sur l'analyse des politiques publiques en Afrique', *Papiers de recherche AFD, 2019-98*, Février, <https://www.afd.fr/sites/afd/files/2019-03-04-08-51/Analyse%20des%20politiques%20publiques%20en%20Afrique.pdf> (consulté le 29 octobre 2019).

Darbon, D. et I. Crouzel (2009) 'Administrations publiques et politiques publiques des Afriques' in M. Gazibo et T. Thiriot (dir.), *Le politique en Afrique* (Paris ; Karthala), pp. 71–101.
DOI : 10.3917/kart.gazib.2009.01.0071

Darbon, D. et O. Provini (2018) 'Penser l'action publique en contextes africains. Les enjeux d'une décentration', *Gouvernement et action publique*, 7(2), pp. 9–29.
DOI : 10.3917/gap.182.0009

Delpuech, T. (2008) 'L'analyse des transferts internationaux des politiques publiques : un état de l'art', *Questions de recherche*, CERi, 27, <https://www.sciencespo.fr/cei/sites/sciencespo.fr.cei/files/qdr27.pdf> (consulté le 29 octobre 2019).

Deltenre, D. (2013) 'Niger : du coup d'État à l'engagement international', *Note d'analyse du GRIP*, (Bruxelles : GRIP).

Dezalay, Y. (2004) 'Les courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel', *Actes de la recherche en sciences sociales*, 151-152, pp. 5–35.

Diamond, L. (1994) 'Rethinking civil society', *Journal of democracy*, 3, pp. 5–17.

Diarra, L. (2016) *La CEDEAO face au terrorisme transnational : mécanismes et stratégies de lutte* (Paris : L'Harmattan).

Dubois, V. (2009) 'L'action publique' in A. Cohen, B. Lacroix et Ph. Piutort. (dir.) *Nouveau Manuel de science politique*, (Paris : La Découverte), pp. 311–332.

Eboko, F. (2015) *Repenser l'action publique en Afrique. Du sida à la globalisation de l'analyse des politiques publiques* (Paris : Karthala).

Enguéguélé, M. (2008) 'Quelques apports de l'analyse de l'action publique à l'étude du politique en Afrique subsaharienne', *Politique et sociétés*, 27(1), pp. 3–28.
DOI : 10.7202/018045ar

Evrard, A. et G. Montagne (2014) 'Temporalité' in L. Boussaguet, S. Jacquot, P. Ravinet, P.A. Hall et P. Muller (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, (Paris : Presses de sciences Po), pp. 617–623.
DOI : 10.3917/scpo.bouss.2019.01.0629

002) *To change or not to change? Les changements de l'action publique à l'épreuve du* es de Rennes).



This site uses cookies and gives you control over what you want to activate

(dir.), (2018) *Au cœur des mondes de l'aide internationale : regards et postures* (ditions).
ive of state-building', *Journal of democracy*, 15(2).

du secteur de la sécurité tournée vers les populations : une utopie de plus ?' in Institut de
ce (IRG) (dir.), *La gouvernance en révolution(s)*, (Paris : Charles Léopold Mayer).

: de la participation des acteurs non étatiques à la sécurité intérieure', *communication au*
uagadougou) 25 octobre.

nales : élaboration de l'agenda', *L'Année sociologique*, 40, pp. 17–41.

caines : de l'élargissement du concept à la reconfiguration des acteurs de la sécurité' in M.
enser la légitimité de l'État africain à l'ère de la gouvernance partagée, (Québec : Presses
-101.

: de la comparaison', in Déloye Y. et De Waele J.M. (dir.), *Politique comparée*, (Paris :

- Gazibo, M. (2012) 'Vers des processus plus légitimes: l'exemple de la réforme constitutionnelle au Niger', in Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG) (dir.), *La gouvernance en révolution(s)*, (Paris : Charles Léopold Mayer), pp. 257–263.
- Gazibo, M. (2007) 'Mobilisations citoyennes et émergence d'un espace public au Niger depuis 1990', *Sociologie et Sociétés*, 39(2), pp. 19–37.
DOI : 10.7202/019082ar
- Gazibo, M. (2006) *Introduction à la politique africaine*, (Montréal : Presses de l'Université de Montréal).
DOI : 10.14375/NP.9782760621640
- Gazibo, M. (2002) 'La démarche comparative binaire : éléments méthodologique à partir d'une analyse de trajectoires contrastées de démocratisation', *Revue Internationale de Politique Comparée*, 9(3), pp. 427–449.
DOI : 10.3917/ripc.093.0427
- Gazibo M. et J. Jenson (2015) *La politique comparée* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal).
- Gazibo, M. et C. Thiriot (2009) 'Le politique en Afrique dans la longue durée : historicité et héritages' in *Le politique en Afrique*, (Paris : Karthala), pp. 21–42.
DOI : 10.3917/kart.gazib.2009.01.0019
- Gibbon, P. (1998) 'Some reflections on civil society and political change' in L. Rudebeck, O. Törnquist et V. Rojas (dir.), *Democratization in The Third World*, (New York: Palgrave Macmillan), pp. 23–56.
- Guissou, B. (1995) *Burkina Faso : un espoir en Afrique* (Paris : L'Harmattan).
- Haas, P.M., (1989) 'Do regimes matters ? Epistemic communities and Mediterranean pollution control', *International Organization*, 43, pp. 377–403.
DOI : 10.1017/S0020818300032975
- Hagberg, S. (2009) 'Decentralization and citizen participation in West Africa', *Bulletin de l'APAD*, 31-32.
- Hassenteufel, P., (2019) 'Analyse comparative des politiques publiques : de la comparaison internationale à la comparaison transnationale' in Y. Déloye Y. et J.-M. De Waele (dir.), *Politique comparée : traités de science politique* (Paris : Bruylant), pp. 441–480.
- HCME (Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat) (2013) *Document de politique nationale de modernisation de l'État* (Niamey : HCME), <http://www.hcme.gouv.ne/index.php/documents/category/4-documents-de-politique> (consulté le 30 octobre 2019)
- Hermet G., (2005) 'La gouvernance serait-elle le nom de l'après- démocratie ?' in Guy Hermet et al, *La gouvernance : un concept et ses applications* (Paris : Karthala) pp. 17–47.
- Huntington, S. (1993) *The third wave. Democratization in the Twentieth Century*, (Norman: University of Oklahoma Press).
- ICG (International Crisis Group) (2017) *Nord du Burkina Faso : ce que cache le Jihad*, Rapport Afrique n°254, 12 octobre, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/burkina-faso/254-social-roots-jihadist-violence-burkina-fasos-north> (consulté le 29 octobre 2019).
- Imorou, A. (2017) 'La coproduction des services publics de sécurité sur les axes routiers au Bénin' in M. Gazibo et C. Moumouni (dir.), *Repenser la légitimité de l'État africain à l'ère de la gouvernance partagée* (Québec : Presses de l'Université du Québec), pp. 103–126.
- Institut Free Afrik*, (2018) *Terrorisme au Burkina Faso : pourquoi ? que faire ?* (Ouagadougou : Institut Free Afrik).
- ISS (Institut d'études de sécurité) (2017) 'Liptako-Gourma : epicentre of the Sahel crisis ?', <https://issafrica.org/pscreport/situation-analysis/liptako-gourma-epicentre-of-the-sahel-crisis> (consulté le 24 juin 2018).
- Issoufou, M. (2011) *Niger : la renaissance, 2011-2015*, (Niamey : PNDS)
- Issoufou, M. (2016), *Programme Renaissance II, 2016-2021*, (Niamey : PNDS)
- Jackou, S. (2000) *Affaires constitutionnelles et organisation des pouvoirs au Niger*, 1, (Niamey : Démocratie 2000).
- Jaffré, B. (1989) *Burkina Faso : les années Sankara* (Paris : L'Harmattan).
- Jaffrelot, C. (2000) 'Introduction' in C. Jaffrelot (dir.), *Démocratie d'ailleurs*, (Paris: Karthala).
DOI : 10.3917/cii.p1999.4n1.0124
- Kaboré, R.M.C (2015) *Mon programme* (Ouagadougou : MPP - Mouvement du peuple pour le progrès).
- Kazancigil, A., (2002) 'La gouvernance : itinéraires d'un concept' in J. Santiso, (dir.), *A la recherche de la démocratie, Mélanges offerts à Guy Hermet* (Paris : Karthala), pp. 121–131.
- Idrissa, K. (2008) 'Les régimes militaires entre 1974 et 1999 au Niger' in *Armée et politique au Niger* (Dakar : CODESRIA), pp. 163–206.
- Kingdon, J. (2003) *Agenda, alternatives and public policies* (Boston: Little Brown and Company).
- Klein, R. et T. Marmor (2009) 'Reflections on policy analysis', in E. Robert Goodin (dir.), *Oxford Handbook of political science* (Oxford: Oxford University Press), pp. 981–1001.
DOI : 10.1093/oxfordhb/9780199604456.013.0047
- Knoepfel, P., C. Larrue, F. Varone et J.-F. Savard (2016) *Analyse et pilotage des politiques publiques: France, Suisse, Canada* (Zuerich : Edition Rüegger).
DOI : 10.2307/j.ctt1fihew3

Thomas Sankara et la Révolution au Burkina Faso : une expérience de développement



This site uses cookies and gives you control over what you want to activate

e trente années durant, mémoires (Paris : Jaguar Conseil).

) *Sociologie de l'action publique* (Paris : Armand Colin).

formes de politiques publiques en Afrique de l'ouest, entre polity, politics et extraversion : al (Bénin, Burkina Faso), *Gouvernement et action publique*, 7(2), pp. 53–73.

ternationale et sociétés civiles au Niger (Paris : Karthala). Lecours, A. (2002) 'L'approche litique: unité ou diversité ?', *Politique et Sociétés*, 21(3), pp. 3–19.

oit constitutionnel et institutions politiques (Ouagadougou : UFR-SJP).

sition dans un régime semi-autoritaire : le cas du Burkina Faso de Blaise Compaoré' in M. 'évoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire : le cas du Burkina Faso (Paris :

nistration publique ?' in D. Darbon (dir.), *L'Afrique politique* (Paris : CEAN, Karthala), pp.

ociété civile en Afrique : le Burkina de l'après Zongo', *Politique africaine*, 76, pp. 136–151.

Loada, A. (1996) 'Blaise Compaoré ou l'architecte d'un nouvel ordre politique' in Otayek R. et al. (dir.), *Le Burkina entre révolution et démocratie* (1983-1993) (Paris : Karthala), pp. 277-297.

Loada A. et Romaniuk P. (2014) *Prévention de l'extrémisme violent au Burkina Faso : vers une résilience nationale dans un contexte d'insécurité régionale* (New York : Global Center on Cooperative Security).

Mahamane, A. (2008) 'La naissance de l'armée nationale au Niger : 1960-1974' in K. Idrissa (dir.), *Armée et politique au Niger* (Dakar : CODESRIA), pp. 45-92.

Maidoka, A. (2008) 'Esquisse d'une typologie des régimes militaires nigériens' in K. Idrissa I (dir.), *Armée et politique au Niger* (Dakar : CODESRIA), pp. 207-231.

Maiga, I. (2017) 'The G5 Sahel must do more than fight terror', (Pretoria : Institute for Security Studies), <https://issafrica.org/iss-today/the-g5-sahel-must-do-more-than-fight-terror> (consulté le 20 juin 2018).

Maillard, J. de et D. Kübler (2015) *Analyser les politiques publiques* (Grenoble : Presses universitaires de Grenoble).
DOI : 10.3917/pug.kuble.2016.01

Malam Issa, M. (2008) 'Le régime militaire de Seyni Kountché (1974-1987)', in K. Idrissa (dir.), *Armée et politique au Niger* (Dakar : CODESRIA), pp. 125-161.

Marks G., L. Hooghe et K. Blank (1996) 'European integration from the 1980s: state-centric vs multi-level governance', *Journal of common market studies*, 33, pp. 341-378.
DOI : 10.1111/j.1468-5965.1996.tb00577.x

MATD (Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation), (2018) *Termes de référence pour l'élaboration d'une stratégie de prévention et de lutte contre la radicalisation au Burkina Faso* (Ouagadougou : MATD).

Mayaki, I. A., (2018) *L'Afrique à l'heure des choix* (Paris : Armand Colin).

Mény, Y. (dir.) (1994), *Les politiques de mimétisme institutionnel : la greffe et le rejet* (Paris : L'Harmattan).

MEF (Ministère de l'économie et des finances) (2015) *Rapport d'étude sur la cohérence des politiques publiques*, (Ouagadougou : MEF).

Ministère de la sécurité (MS) (2018) *Rapport général du forum national sur la sécurité* (Ouagadougou : MS).

Muller, P. (2000) 'L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie de l'action publique', *Revue française de science politique*, 50(2), pp. 189-207.
DOI : 10.3406/rfsp.2000.395464

OIF (Organisation internationale de la Francophonie) (2010) *La réforme des systèmes de sécurité et de défense en Afrique francophone*, https://www.francophonie.org/IMG/pdf/reformes_systemes_securite.pdf (consulté le 23 janvier 2010)

Olivier de Sardan, J.-P. (2015) *Elections au village: une ethnographie de la culture électorale au Niger* (Paris : Karthala).

Olivier de Sardan J.-P. (dir.) (2010) 'Gouvernance locale et biens publics au Niger', *Working paper n°10*, juillet, (Londres : Overseas Development Institute), <http://www.institutions-africa.org/filestream/20100713-appp-working-paper-10-gouvernance-locale-et-biens-publics-au-niger-par-jean-pierre-olivier-de-sardan-juillet-2010> (consulté le 28 octobre 2019).

Otayek, R. (2009) 'La problématique « africaine » de la société civile' in M. Gazibo et C. Thiriot (dir.), *Le politique en Afrique : États des débats et pistes de recherche* (Paris : Karthala), pp. 209-226.
DOI : 10.3917/kart.gazib.2009.01.0209

Otayek, R. (2002) 'Vue d'Afrique'. Société civile et démocratie. De l'utilité du regard décentré', *Revue Internationale de Politique Comparée*, 9(2), pp. 193-212.

Ouédraogo, P. (2019) 'Contre les djihadistes, la résistance populaire', Radio France International, <http://www.rfi.fr/emission/20191015-burkina-contre-jihadistes-resistance-populaire-sankara-pierre-ouedraogo> (consulté le 20 octobre 2019).

Palier, B. et Y. Surel (dir.), (2010) *Quand les politiques changent: temporalités et niveaux de l'action publique*, (Paris : L'Harmattan).

Palm, D. (2017) *Maurice Yaméogo, Blaise Compaoré : Un destin croisé* (Ouagadougou : Editions Mercury).

Pillerin, M. (2017) 'Les trajectoires de radicalisation religieuse au Sahel', *Notes de l'IFRI, février*.

Peters G. et J. Jon Pierre (2006) 'Government, governance and the state' in C. Hay C., M. Lister et D. Marsh (dir.), *The State: Theories and Issues*, (Basingstoke: Palgrave Macmillan), pp. 209-222.

Pierson, P. (2004) *Politics in time: history, institutions and social analysis*, (Princeton: Princeton University Press).
DOI : 10.1515/9781400841080

PNUD (Programme des Nations-Unies pour le développement) (2017) *Sur les chemins de l'extrémisme en Afrique : moteurs, dynamiques et éléments déclencheurs*, New York, Bureau régional du Programme des Nations Unies pour le développement, <https://www.undp.org/content/dam/rba/docs/UNDP-JourneyToExtremism-report-2017-French.pdf> (consulté le 22 avril 2019).

Quidelleur, T. (2017) *État et recompositions sociopolitiques en Afrique de l'ouest. L'exemple des groupes d'autodéfense Koglweogo au Burkina Faso*, Mémoire de Master en science politique, Université de Paris Nanterre.

République du Niger (2017) *Plan de développement économique et social 2017-2021* (PDES) (Niamey).

Reybrouck, D. V. (2014) *Contre les élections* (Paris : Actes Sud).

Robbe, F. (2005) *La démocratie participative* (Paris : L'Harmattan).



This site uses cookies and gives you control over what you want to activate

on populaire et la gouvernance militaire au Burkina Faso et au Niger', in H. Hyden et B. ; *un partage des rôles* (Paris : Nouveaux horizons).

monopolisation des fonctions régaliennes : contractualisation, territorialisation et 'eure', *Revue française de science politique*, 54(1), pp. 43-70.

genda de la réforme de la police de proximité au Burkina Faso : entre continuité et déficit 'de science politique', 3(1), pp. 98-120.

sed Blaise, so nobody can resist us": Civil society and the politics of ECOWAS intervention *urnal of International Affairs (SAJIA)*, 25, pp. 36-60.

7899

ie à l'amiable : consensus et réforme constitutionnelle au Burkina Faso', *Revue burkinabè* p. 35-62.

: et sécurité au Sahel : analyse comparée des politiques sécuritaires du Niger et du Mali face ouiché S.K. Emusi (dir.), *Gouvernance et sécurité en Afrique francophone subsaharienne litique et défis sécuritaires* (Addis Abeba : UPEACE), pp. 327-345.

xt démocratisation en Afrique : cas du Niger, Thèse pour le doctorat en science politique 2).

ique de Diiori Hamani (Paris : Karthala).

- Sampana, L. (2015) 'La démilitarisation paradoxale du pouvoir politique au Burkina Faso' in A. Augé et A. Nanguénon (dir.), *Les armées africaines et le pouvoir politique au sud du Sahara* (Paris : Les Champs de Mars), 28, octobre, p. 34-49.
DOI : 10.3917/lcdm2.028.0034
- Sartori, G. (1994) 'Bien comparer, mal comparer', *Revue Internationale de Politique Comparée*, 1(1), pp.19-39.
- Savard, J.-F. (2010) 'La cohérence des politiques publiques' in L. Bernier et G. Lachapelle (dir.), *L'analyse des politiques publiques* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal), pp. 309-335.
- Schumpeter, J. (1972), *Capitalisme, socialisme et démocratie* (Paris : Payot).
- Simporé, A. B. (2017), 'Ebauche d'une politique de sécurité nationale', *communication du Forum national sur la sécurité*, (Ouagadougou), 26 octobre.
- Simpson, G.(2018), *Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes, la paix et la sécurité*, (Biotex), <https://www.youth4peace.info/system/files/2018-10/youth-web-french.pdf> (consulté le 21 octobre 2019).
- Tidjani, Alou M. (2014), 'Les modalités de la transition démocratique et les processus d'élaboration des Constitutions', in A. Loada et J. Wheatley (dir.), *Transitions démocratiques en Afrique de l'ouest*, (Paris : L'Harmattan), pp. 83-118.
- Tidjani, Alou M. (2012a) 'La participation citoyenne au Niger' in CGD et IDDH, *La participation citoyenne en Afrique de l'ouest : le cas du Burkina Faso, du Mali et du Niger*, pp. 113-153.
- Tidjani Alou, M., (2012b), 'Entre autonomie et dépendance : dynamiques des 'policy transfers' en Afrique subsaharienne', *Alternative sud*, vol 19, p. 107-122.
- Tidjani, Alou, M. (2001) 'Globalisation : l'État africain en question', *Afrique contemporaine*, 199, pp.11-23.
- Tilly, C. (2011), 'Why and how history matters' in R. Goodin (dir.), *Oxford Handbook of political science* (Oxford: Oxford University Press), pp. 521-540.
DOI : 10.1093/oxfordhb/9780199270439.003.0022
- Tisseron, A. (2015) 'G5 Sahel : une simple organisation de plus ?', *Éclairage du GRIP* (Bruxelles : GRIP).
- Traoré, A.E. (2012) *Burkina Faso : les opportunités d'un nouveau contrat social* (Dakar : L'Harmattan).
- Van de Walle, N. (2009) 'Démocratisation en Afrique : un bilan de la littérature', in Gazibo M. et Thiriot C. (dir.), *Le politique en Afrique : États des débats et pistes de recherche* (Paris : Karthala), pp. 135-163.
- Walraven, K.V. (2017) *Le désir de calme : l'histoire du mouvement Sawaba au Niger* (Rennes : Presses universitaires de Rennes).
- Yabi, G. (2017) 'Le spectre de la fragmentation de l'Afrique de l'ouest et de recolonisation du Sahel', *Le Monde*, 21 juillet, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/07/21/le-spectre-de-la-fragmentation-de-l-afrique-de-l-ouest-et-de-la-recolonisation-du-sahel_5163489_3212.html (consulté le 12 janvier 2018).
- Young, C. (1982) *Ideology and development in Africa* (New Haven: Yale University Press).
- Zakari, M. (2016) *L'expérience démocratique à la nigérienne (1990-2016) : ma part de vérité*, (Niamey : Editions Gashingo).

Notes

- 1 Sur les facteurs explicatifs de la crise sécuritaire, notamment le phénomène de radicalisation, voir l'étude du PNUD (2017).
- 2 Au Burkina Faso par exemple, ces appels à l'autodéfense se multiplient depuis 2018 dans le pays. En 2019, des citoyens ont lancé la résistance populaire dans la ville de Kongoussi. Ces initiatives sont soutenues par des citoyens fidèles à l'idéal de l'ancien président Thomas Sankara. Une réflexion sur le thème de la résistance populaire a été lancée lors de la commémoration de l'assassinat de Sankara en octobre 2019.
- 3 Les forums se sont tenus au Burkina du 24 au 26 octobre 2017 et au Niger du 6 au 8 décembre 2017.
- 4 Introduit en politiques publiques par Peter Hall (1993), le concept de paradigme s'inscrit dans l'analyse des politiques publiques sous le prisme des idées (Maillard et Kübler, 2015,170).
- 5 Certains politistes estiment que l'État et la société ne sont pas différenciés en Afrique (Chabal et Daloz, 1999, 34 ; Badie, 1992, 116-121 ; Diamond, 1994, 5-17).
- 6 Sherry R. Arnstein (1969) distingue trois types de participation : non-participation, participation symbolique et participation réelle.
- 7 Nous mettons ce terme entre "guillemets" en raison de son caractère normatif et son statut scientifique ambigu en science politique. Voir à ce propos, Guy Hermet (2005).
- 8 Voir également, Banque mondiale (1997), Loada (2001, 44), Cairney (2012, 157).
- 9 Selon Jacques Chevallier « la démocratie participative ne saurait être d'abord considérée comme un substitut à la démocratie représentative : il ne s'agit pas d'un modèle alternatif. Les dispositifs participatifs viennent se greffer sur les mécanismes représentatifs ; ils ne remettent pas en cause le pouvoir des représentants » (Chevallier, 2005, 219).
- 10 Certains auteurs trouvent ce point de vue exagéré et montrent que l'État reste malgré le maître du jeu, notamment B. Guy Peters et Jon Pierre (2006, 219) : "The state and its institutions have been changing, but they remain viable actors in making and implementing policy, and in governance taken generally".
- 11 Il s'agit du modèle de réforme sécuritaire développé par les Nations-Unies dans les pays post-conflit. Ce modèle s'inspire et privilégie une démarche participative. Voir Bryden et N'Diaye (2011).



This site uses cookies and gives you control over what you want to activate

la police de proximité au Burkina Faso montre l'importance des acteurs locaux comme de police, après un voyage d'études en 1993 au Canada, se sont approprié ce modèle et ; des réformes à petits pas. Le cas de Thomas Dakouré, contrôleur général de police-acteurs les plus influents, est éloquent à ce propos. Voir Saidou (2019, 105-108).

leux pays, l'organisation du forum sur la sécurité n'obéit pas aux mêmes logiques.

ir une perspective historique que des auteurs comme Charles Tilly (2011, 521-540) science politique.

-23), « l'important est de retenir que comparer, c'est à la fois assimiler et différencier par

considérerait pas l'armée comme une priorité. Le gouvernement a fixé le 18 juin 1960 les ment et n'a pas évoqué l'armée (Mahamane, 2008, 53).

va créer les brigades populaires de vigilance composées de civils et chargées de participer s. Voir Oulon (2018, 65-67).

riste, des appels se font de plus en plus entendre au Burkina Faso pour un retour à la xpérience du régime sankariste. Voir à ce propos l'interview accordée par Pierre Ouédraogo DR sous le régime sankariste, à *Radio France International* (RFI), 115-burkina-contre-jihadistes-resistance-populaire-sankara-pierre-ouedraogo (consulté le

20 octobre 2019). En octobre 2019, dans la ville de Kongoussi, des citoyens ont annoncé la création d'un « mouvement de résistance du Bam ».

19 Entretien avec Thomas Dakouré, Ouagadougou, 4 avril 2018.

20 Voir pour plus de détails, Kyelem de Tambéla (2012, 130–154).

21 Ce terme *Samariya* « qui renvoie à la jeunesse en haoussa (*samari* : 'les jeunes') désigne les associations traditionnelles de jeunes au sein desquelles jeunes gens et jeunes filles étaient organisés, de façon séparée, en groupes d'animation, de divertissement et de travaux collectifs » (Walraven, 2017, 68). Voir également Bakary (1992, 94–97).

22 Djibo Bakary ne se définissait pas comme un communiste à cause de sa foi musulmane et a toujours défendu l'idée que l'alliance avec les communistes était simplement 'tactique' (Walraven, 2017, 87).

23 Cette approche politique du président Diouri ne faisait pas l'unanimité au sein de son parti ; certains membres y voyaient le risque que l'émergence d'un pouvoir paysan soit une menace pour l'hégémonie du parti (Lavigne Delville, 2015, 40).

24 Sur le processus de mise en place de la Société de développement, voir Sanoussi Jackou (2000, 90–129). Comme le montrent Mamoudou Gazibo et Céline Thiriot (2009, 29–31), la culture africaine a été un des instruments de légitimation des autoritarismes africains.

25 Des panneaux géants étaient installés à Niamey avec des messages tels que « la sécurité n'a pas de prix », « il n'y a pas de développement sans sécurité » (Malam Issa, 2008, 142).

26 Voir également MEF (2015, 12–15).

27 Il n'existait pas de véritable plan de développement économique et social, avant l'arrivée de l'armée. Un plan quinquennal 1963–1967 avait été rejeté, et un plan intérimaire de 2 ans (1966–1967) avait été peu appliqué (Lamizana, 1999, 141).

28 Sur le concept de référentiel, voir Pierre Muller (2000).

29 Dans un ouvrage publié sous la direction d'Alain Edouard Traoré, ministre de la communication de l'époque, le gouvernement retrace les séquences de la crise et présente les différentes mesures apportées en guise de solutions (Traoré, 2012).

30 Cette réforme était un des piliers des accords de paix signés le 15 avril 1995 entre les rebelles et le gouvernement (Saidou, 2014).

31 Le Collège des Sages était une commission composée de personnalités morales créée par le gouvernement pendant la crise consécutive à l'assassinat du journaliste Norbert Zongo (Collège des Sages, 1999, 6).

32 Le terme *Koglweogo* (langue mooré) signifie littéralement « protéger la brousse » (Burkina Faso, 2010, 18). Le terme *Yambanga* quant à lui vient de la langue haoussa, et signifie approximativement « les vigiles ».

33 Cette reconfiguration du secteur de la sécurité est analysée dans le cas français par Sébastien Roché (2004).

34 Une réforme de la police de proximité a été adoptée avec le décret 2016-1052 du 14 novembre 2016 portant modalités de participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité.

35 Augustin Loada souligne que sa diffusion « renouvelle incontestablement les politiques de coopération administrative et marque l'irruption de nouveaux offreurs de modèles institutionnels dans un espace jusque-là tourné quasi exclusivement vers le modèle de l'ancienne métropole » (Loada, 2001, 43).

36 Les Nations Unies encouragent ces changements. Par exemple, la résolution 2250 du Conseil de sécurité du 9 décembre 2015 sur les jeunes, la paix et la sécurité reconnaît le rôle central de la jeunesse en matière de paix et de sécurité et recommande aux États d'en faire des partenaires stratégiques (Simpson, 2018).

37 Elle a été adoptée par décret n° 2005-459/PRES/PM/MFPRE du 31 août 2005 portant sur l'adoption de la politique nationale de bonne gouvernance pour la période 2005-2015. Elle a été évaluée en 2015 et une nouvelle politique a été adoptée pour la période 2017-2026.

38 Il s'agit du décret n°2011-296/PRES/PM/MEF/MATD du 13 mai 2011 portant sur la création, les attributions, les organisations et le fonctionnement d'un cadre de concertation entre l'État et les ONG/associations de développement.

39 Ce processus devait permettre d'améliorer la qualité du référentiel de développement adopté en 2002, le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).

40 Le PNDES et le PDES couvrent respectivement les périodes 2016–2020 et 2017–2021.

41 Dans les deux cas, les acteurs impliqués viennent de plusieurs horizons : ministères, société civile, organisations de jeunes, enseignants-chercheurs, partenaires techniques et financiers, etc. Voir par exemple la composition du comité de pilotage de la stratégie de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (MATD, 2018).

42 Créée en 1994 sous l'appellation « Haut-commissariat à la restauration de la paix », cette institution était chargée de la mise en œuvre des accords de paix signés entre le gouvernement et les rebelles touaregs et toubous. Depuis quelques années, ses missions ont changé : elle s'investit principalement dans la prévention des conflits par des actions de dialogue avec les populations locales.

43 Sur l'importance du périmètre d'un problème social, voir Knoepfel et al. (2016, 146).

44 L'UE finance en partenariat avec la Belgique un projet d'appui au renforcement de la sécurité intérieure au Burkina Faso (PARSIB) qui a été adopté 2016. On retrouve ce même processus avec la mission ECAP Sahel Niger, financée par l'UE et qui a appuyé l'élaboration de la stratégie nationale de sécurité intérieure en 2017.

45 On peut citer par exemple les cas du Centre pour la gouvernance démocratique (CGD) et de l'Institut Free Afrik, qui bénéficient de l'appui de divers partenaires occidentaux.

ux d'acteurs locaux dénommés « plateformes » –l'une pour les jeunes, l'autre pour les lans la région.

, Ouagadougou, 4 avril 2018.

place le 17 juin 2019 pour l'élaboration de la politique de sécurité nationale. Voir *décret 18 portant création, composition, attributions et fonctionnement d'une commission ise et de Sécurité Nationale*.

2022) adopté en Conseil des ministres le 24 octobre 2017.

publiques, voir Savard (2010 : 309-335) ; Maillard et Kübler, (2015 : 11).

aye Igodoé, le 17 septembre 2018.

l/MISP/D/ACR du 29 septembre 2017 portant adoption du document de la Stratégie Le Niger a également lancé en novembre 2018 avec l'appui de l'USAID le processus ale de prévention de la radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent.

nel Barthélémy Simporé lors du forum national sur la sécurité au Burkina Faso (Simporé,

ier plan quinquennal de l'opérationnalisation de la Stratégie de Développement Durable et iger 2035 adoptée par le Gouvernement le 9 mai 2017 » (PDES 2017-2021).



This site uses cookies and gives you control over what you want to activate

55 Voir les éléments clé du PDES 2017-2021 notamment dans son sous-programme 9.1 relatif à l'amélioration du cadre stratégique de la gouvernance sécuritaire (République du Niger: 140)

56 Comme le souligne Damien Deltenre, les politiques engagées par le président Issoufou à partir de 2011 révèlent une vision sur le long terme (Deltenre, 2013, 18).

57 Le CNESS a été créé par décret n°2015-013/PRN du 16 janvier 2015 et est rattaché au cabinet civil du président de la République. L'élaboration de la politique nationale de défense et de sécurité s'inscrit dans son plan d'action stratégique 2017-2019.

58 Le gouvernement burkinabè a adopté en Conseil des ministres le 11 octobre 2019 un décret portant création d'un centre national d'études stratégiques en défense et sécurité. Un centre portant la même dénomination a été lancé en 2016 par le colonel Auguste Denise Barry, ancien ministre de la sécurité sous le régime de transition de 2015. Les activités de ce centre se sont arrêtées avec l'arrestation de son fondateur le 29 décembre 2017, accusé de déstabilisation du régime Kaboré.

59 Le forum a enregistré 120 participants au Niger contre environ 600 au Burkina Faso. Voir Ministère de la sécurité (2018, 8).

60 Il s'agit principalement des experts du projet PARSIB financé par l'UE, des experts des Nations Unies, du directeur de l'Académie de police et de quelques enseignants-chercheurs dont l'auteur de ces lignes.

61 Le CNESS a publié récemment une étude sur les facteurs de radicalisation (CNESS, 2018).

62 Il s'agit, entre autres, d'Abdoul Azizou Garba, doctorant en science politique et Conseiller au ministère des affaires étrangères, du Dr Hassane Souley, haut fonctionnaire du même ministère, du Dr Mohamed Abdoulaye, Directeur de cabinet du ministre, du Pr Mahaman Tidjani Alou et du Dr Illa Ahmet, tous deux enseignant-chercheurs et conseillers à la présidence de la République.

63 Entretien avec Abdoul Azizou Garba et Mohamed Abdou, Niamey, 2 mai 2018.

64 Il été promu en 2018 chef d'état-major général adjoint des forces armées. L'actuel directeur du CNESS est le colonel Seidou Magagi Mahamadou.

65 Comme le montre l'approche néo-institutionnelle, l'une des caractéristiques des règles institutionnelles est de fournir un accès inégal aux arènes décisionnelles (Knoepfel et al, 2016, 102).

66 En témoignent plusieurs conventions signées avec des organismes internationaux et plusieurs activités conjointement organisées avec des fondations telles que Konrad Adenauer Stiftung (KAS).

67 CEDEAO, 2016, *Cadre politique de la CEDEAO pour la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité*, <http://www.ecowas.int/wp-content/uploads/2018/08/ecowas-policy-framework-on-ssrg-french-adopted.pdf> (consulté le 12 janvier 2019).

68 Par exemple, sur la base d'un modèle défini en 2018 par le G5 Sahel, les Etats membres ont enclenché un processus d'élaboration des stratégies nationales de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.

69 Sur l'approche historique en science politique, voir Klein et Marmor (2011) et Tilly (2011).

Cite this article

Electronic reference

Abdoul Karim Saidou, "La participation citoyenne dans les politiques publiques de sécurité en Afrique : analyse comparative des exemples du Burkina Faso et du Niger", *International Development Policy | Revue internationale de politique de développement* [Online], 11.1 | 2019, Online since 27 November 2019, connection on 07 January 2025. URL: <http://journals.openedition.org/poldev/3209>; DOI: <https://doi.org/10.4000/poldev.3209>

About the author

Abdoul Karim Saidou

Abdoul Karim Saidou est maître-assistant en science politique à l'Université Ouaga 2 (Burkina Faso).

Copyright



The text only may be used under licence CC BY-NC 4.0. All other elements (illustrations, imported files) are "All rights reserved", unless otherwise stated.



This site uses cookies and gives you control over what you want to activate